

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.I IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **JEUX RESSORT** Référence : **12985**

Nom du jeu : LE HERISSON

Nom du fournisseur : SA Transalp

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverge

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone: 04.76.64.75.18 Télécopie: 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : + 1 an

Zone d'impact préconisée : Environ 6.90 m² (voir plan n° 12 985 pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé

Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur

orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux

de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de

l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de

remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du

niveau zéro).

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arêtes vives et

de saillies.

Nature des fondations : Sur sol fluent : Ancrages à - 460

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse totale du jeu (en Kg) :35 Kg



A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 12 985.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- Fréquence: Trimestrielle- Produits à utiliser: Eau savonneuse

Dosage, pression, température: Maxi 40 bars et Maxi 30°
 Procédés: Pompe pression à eau

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées. <u>Fréquence :</u> Trimestrielle.

Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1177 : 2018

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC



B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION
1	Jeu à ressort (monté en atelier)
1	Plaque constructeur
1	Plaque tranche d'âge : + 1 an

Scellements

Qté	DESIGNATION					
	Sol fluent					
1	Plat d'ancrage intermédiaire PM					
4	Pièces d'ancrage					
8	Rondelles 10x27					
8	Ecrous freins M10					
8	TRCC Ø10x40					
2	Plaques en bois					
	Sol enrobé					
4	Happes de scellement					
4	Ecrous freins M10					
4	Rondelles 10x20					
4	Bouchons blanc					
	Sol béton					
4	Chevilles M10x100					
4	Rondelles 10x20					
4	Ecrous freins M10					
4	Bouchons blanc					



C. Montage

C.I S'assurer des dimensions du terrain :

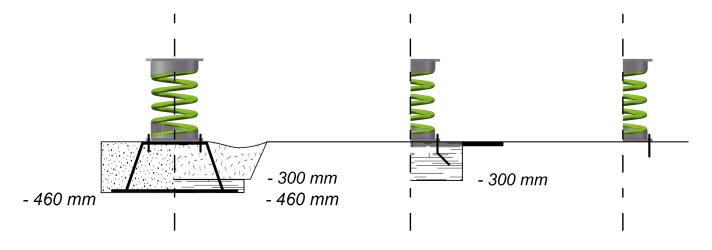
En se servant du plan Réf. 12985 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite.
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation fourni Réf. 12985 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 650 x 650 x 460 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 650 x 650 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



Fluent enrobé chevillé



CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-6 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-6 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : jeux ressort

Product / Model

Référence / 12950/12985/12990/13710/13715/13720/13920/13930

Paramètres:

Reference / Artikelnummer

Tranche d'âge: 1 à 6 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n° : RE2019-0018

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2019-0018 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 8 Juillet 2019

MULLATIER Vincent Responsable d'essais

Test manager / Ing.Prüfmanager



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

- 1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
- 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
- Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
- 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
- 5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
- 6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

- 1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
- 2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
- 3. This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
- 4. The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
- 5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
- 6. Copies are available upon request by the applicant.

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

- 1. Jede Anderungen der geprüften Gerät, vonseiner Gestaltung(Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
- 2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versischert, dass alle ähnlische Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprichen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.
- 3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
- 4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fondamentplänen des Herstellers installiert werden.
- 5. Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Uberwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
- 6. Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.





Mars 2023





réf. 12985 - Le Hérisson







Jeu adapté aux malentendants









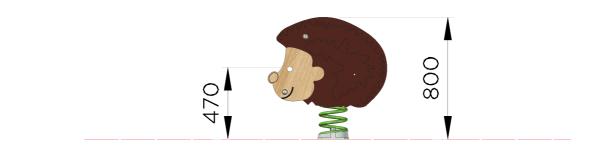


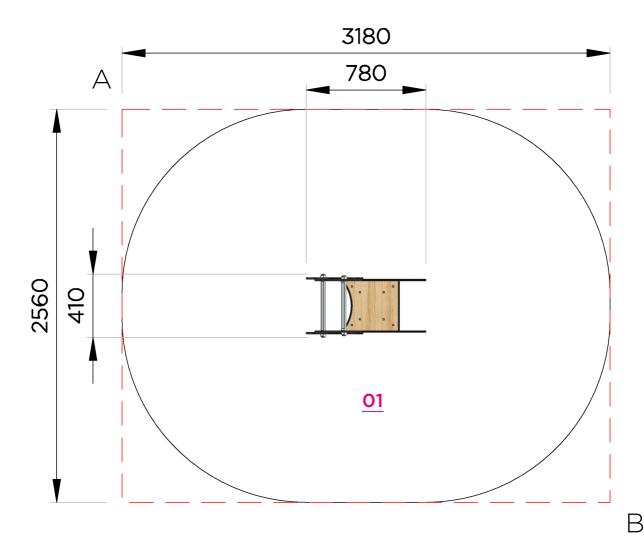




réf. **12985** - Le Hérisson

Vue élévation et plan de masse





Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Diagonale AB = 4080 mm

Surfaces totale HCL: 6.90 m^2 **01**: $0.60 \text{ m} = 6.90 \text{ m}^2$



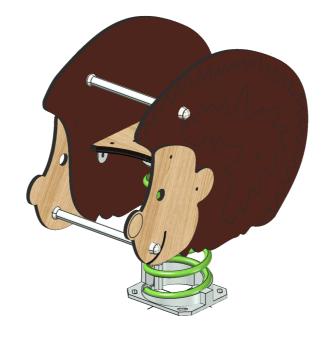


réf. 12985 - Le Hérisson

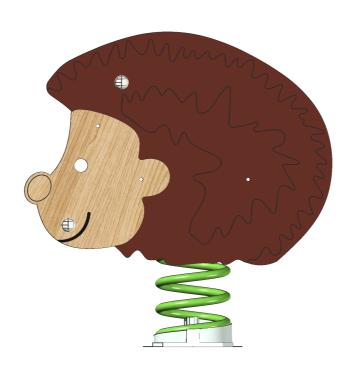
Fonctions ludiques

x 3















réf. 12985 - Le Hérisson

Matériaux

ACIER : ressort Ø20mm / plat de scellement / plaque intermédiaire

HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : assise / flasque / décors

INOX : poignées / repose pieds / boulonnerie / visserie

PEHD: bouchons de protection

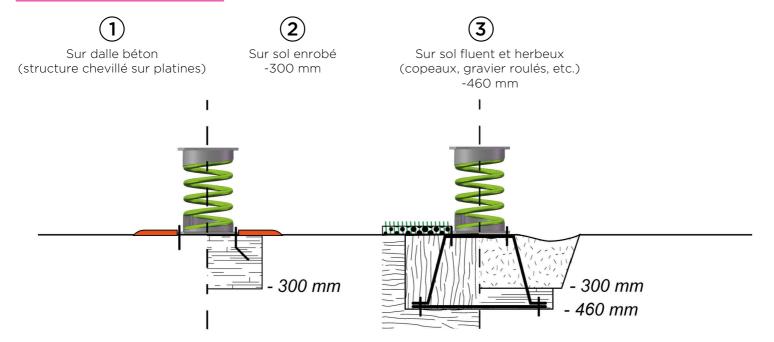
ALUMINIUM: coquilles

PEINTURE: galvanisation à chaud par trempage / grenaillage / polyester cuit au four / épaisseur 80 microns

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	12985_NOTICE	Palettisation	1 palette / 1.20 x 0.80 m Livré démonté		
Installation :	2 heures / 1 personne		Livre demonte		
m³ de béton	0.13 m³			Poids total	35 Kg

Scellements possibles



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)
- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)





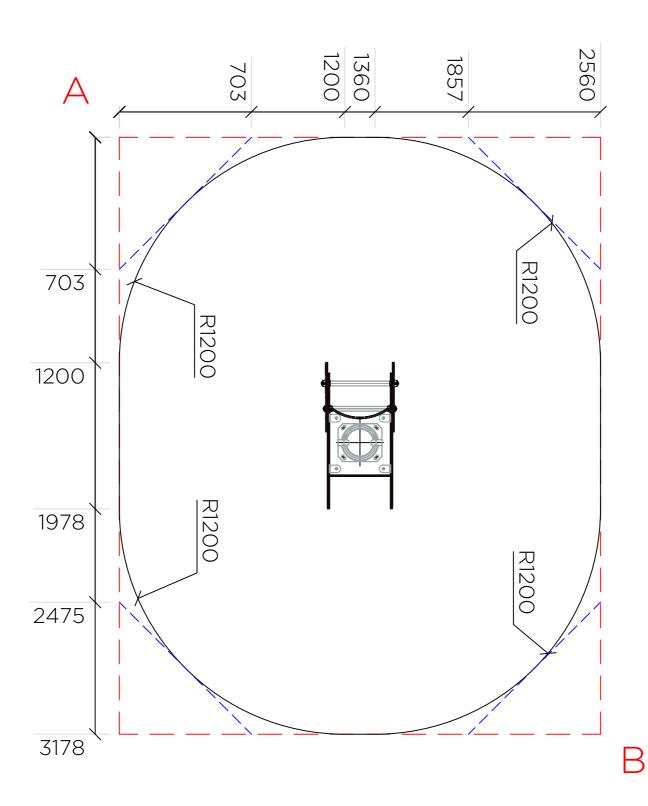




Notice

réf. **12985** - Le Hérisson

Plan de la zone HCL



---- : Zone d'impact

———: Prolongement des droites

---: Rectangle d'implantation

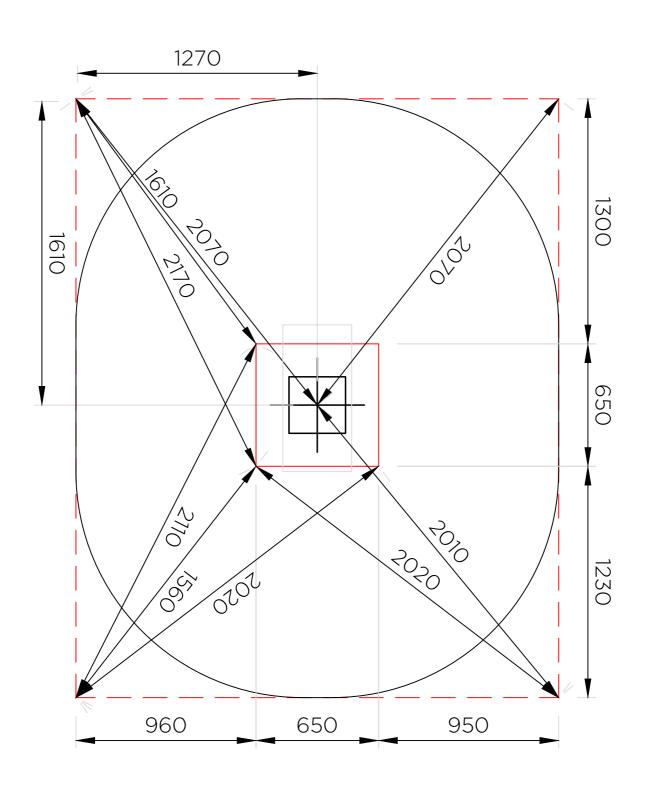




Notice

réf. 12985 - Le Hérisson

Plan des scellements



Scellements: 0.13 m³ de béton

---: Rectangle d'implantation

Sur sol fluent et herbeux:

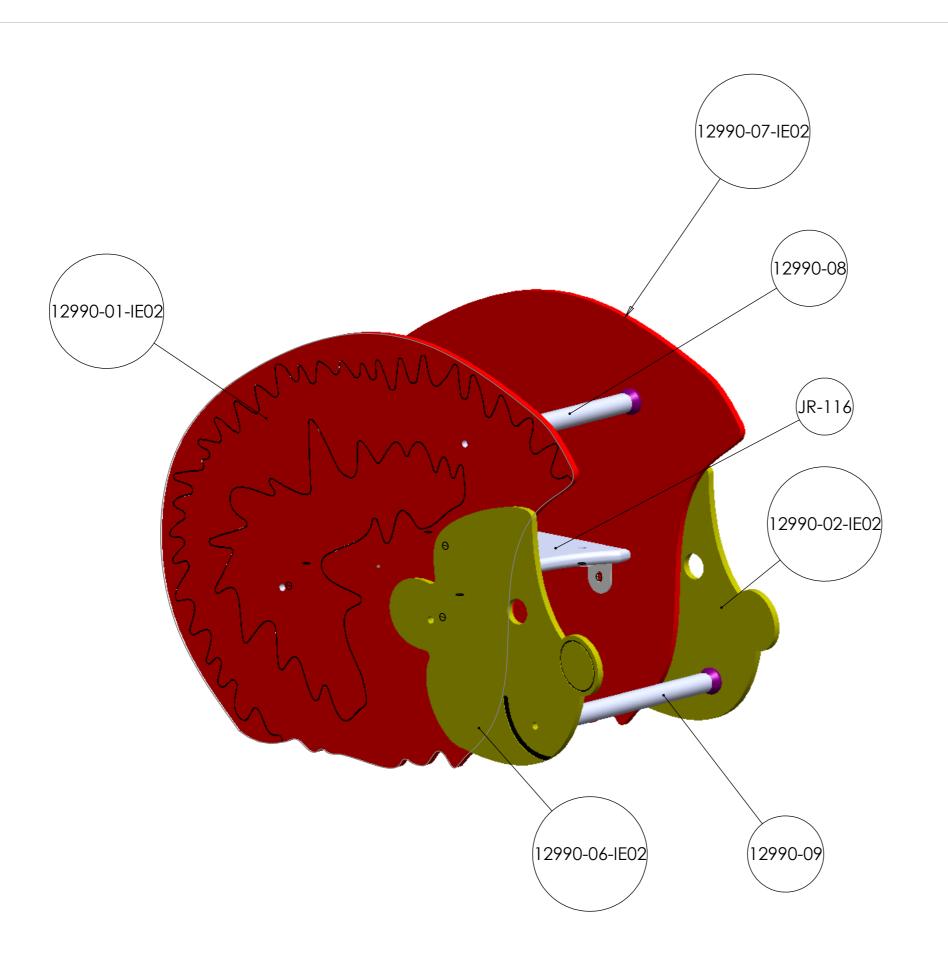
- 1 trou 650 x 650 mm, prof. 460 mm

Sur sol enrobé:

1 trou 650 x 650 mm, prof. 300 mm

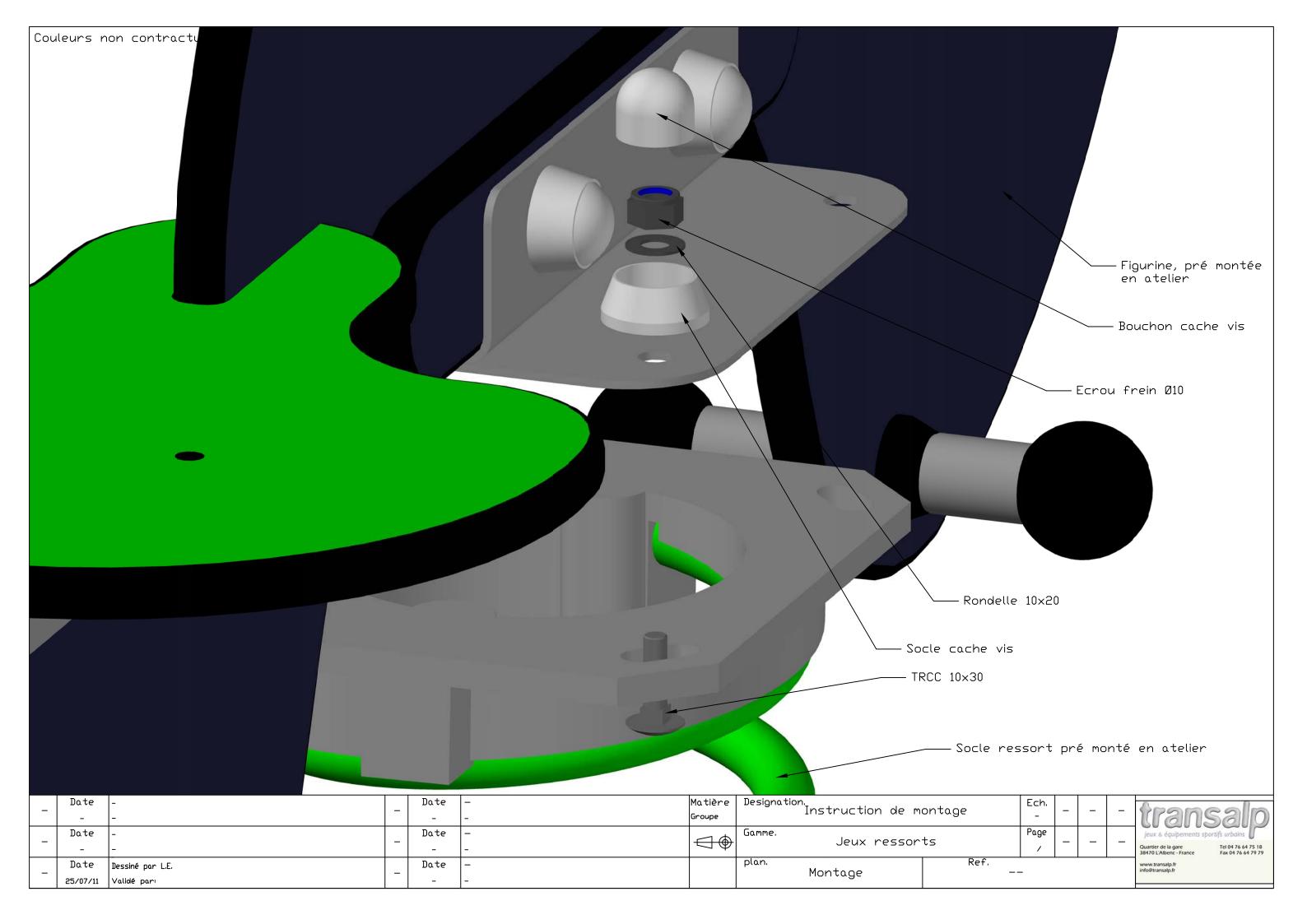
Sur sol béton:

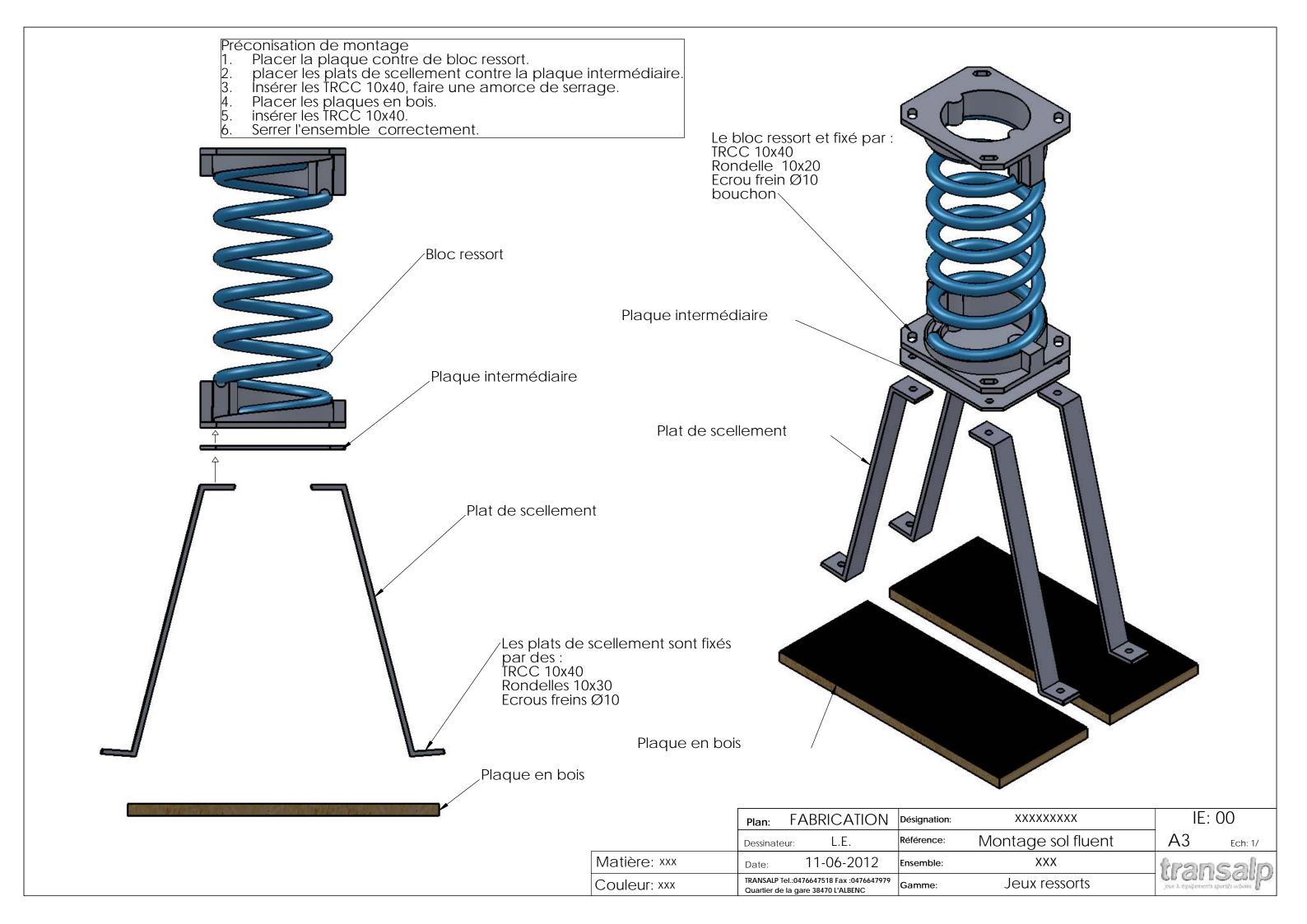
Structure chevillée sur dalle béton



NUMERO DE PIECE	QTE
12990-01-IE02	1
12990-02-IE02	1
12990-06-IE02	1
12990-07-IE02	1
12990-08	1
12990-09	1
Equerre	4
JR-116	1
socle cache vis	4

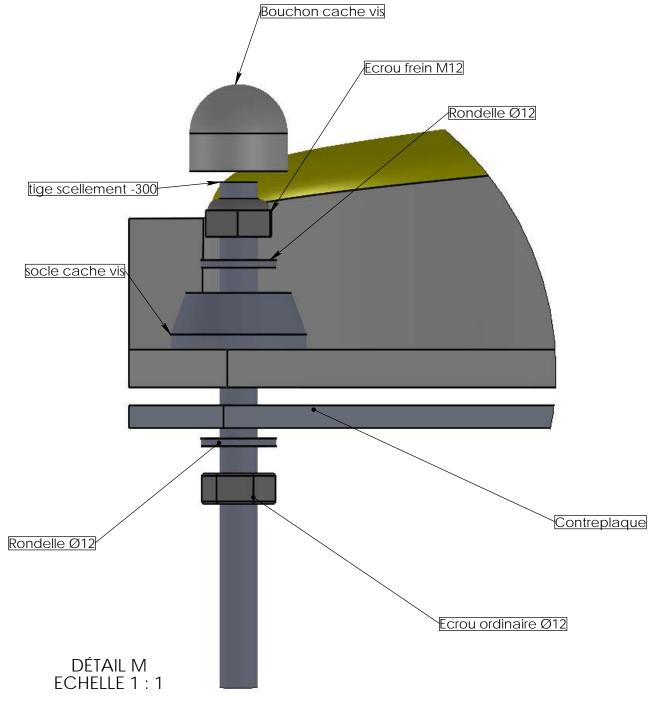
	Plan:	FABRICATION	Désignation:	Herisson	IE: 02
Materiaux:	Dessinateur:	D.Canivet	Fichier:	12990	IL. 02
Couleur:	Date:	19/03/2008	Ensemble:		A3
	TRANSALP S.A.S 3847	70 L'albenc Tel.:0476647518 Fax :0476647979	Gamme:	BIBOU	Feuille1/1 Ech./1:5

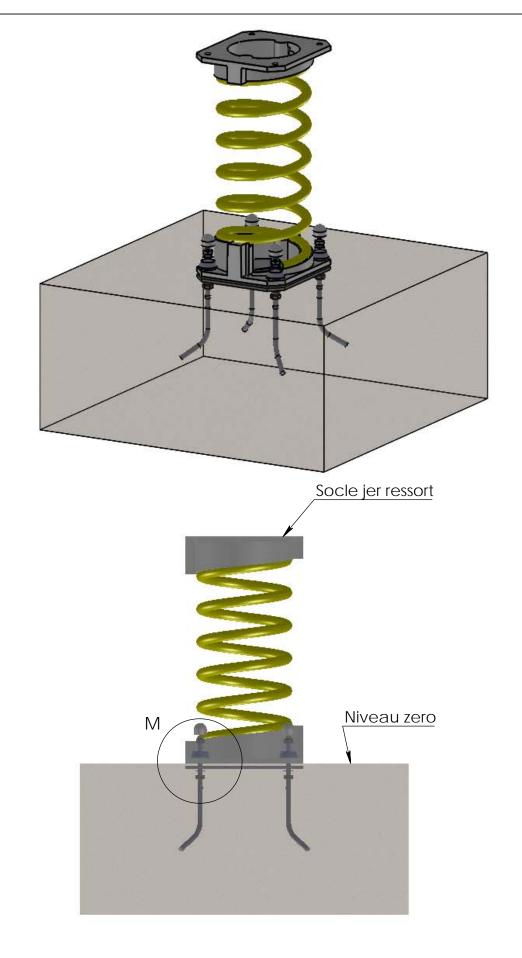




<u>Scellement Jeu ressort simple -300</u>

Trou 650x650 mm, profondeur 300 mm

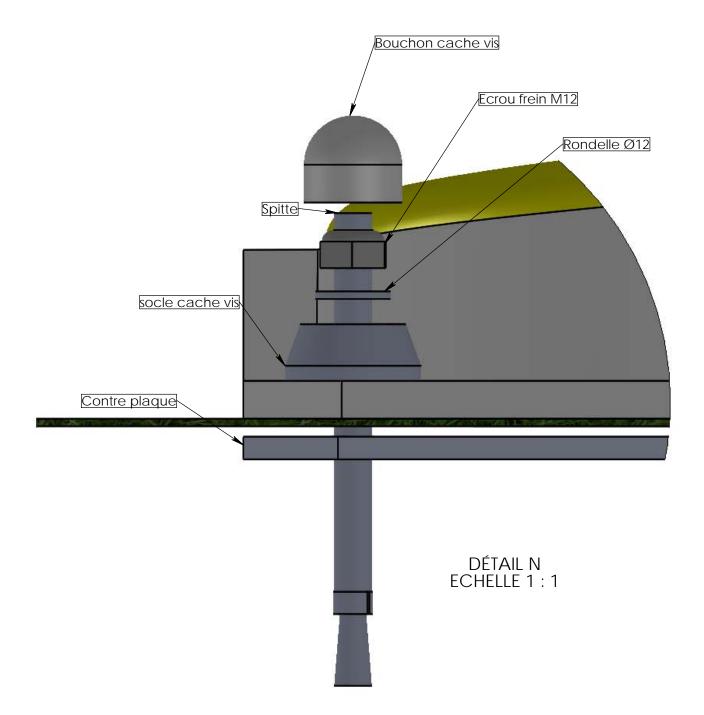


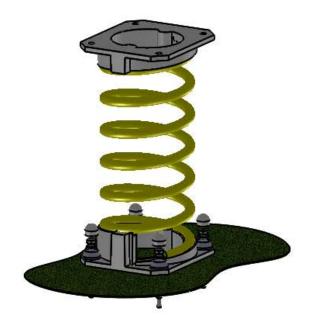


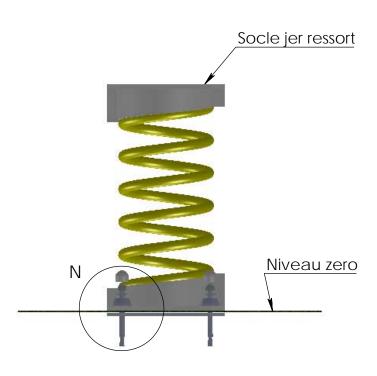
	Plan: Scellement		Désignation: Scellement jeu ressort dalle béton		IE:00	
	Dessinateur:	RT	Référence:		A 3	Ech: -
Matière: xxx	Date création:	15/04/2014	Ensemble:	-	franc	saln
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647		Gamme:	Jeu ressort	jeux & equipements spi	ortifs urbains

Scellement Jeu ressort simple

Jeu chevillé sur dalle béton







	Plan: Scellement	Désignation: Scelle	Désignation: Scellement jeu ressort dalle béton		
	Dessinateur: RT	Référence:		A 3	Ech: -
Matière: xxx	Date création: 15/04/20	114 Ensemble:	-	franc	saln
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :04766 179, route de Faverge 38470 L'ALBEN	Gamme.	Jeu ressort	jeux & équipements spo	irtifs urbains